

Rien à négocier : Retrait total du projet de réforme des retraites



Jeudi 9 janvier 2020

Toutes et tous en grève et en manifestations

La retraite universelle par points, nous n'en voulons pas, ni pour nous, ni pour nos enfants !

La retraite, c'est une partie de notre salaire, c'est à nous de décider !

Lors de ses vœux le président l'a confirmé, il veut continuer de nous faire payer sa politique menée au profit des plus riches ! le gouvernement Macron veut faire passer en force son projet régressif de retraite. Sa stratégie est le pourrissement de la grève dans les transports publics.

La CGT appelle tous les salariés : généralisons la grève dans toutes les entreprises et établissements. Le soutien aux grévistes, si il est nécessaire et important ne suffira pas à faire plier le gouvernement. Soyons de plus en plus nombreuses et nombreux à rejoindre la mobilisation, à nous mettre en grève, à décider sa reconduction en assemblée générale, à préparer une journée massive de mobilisation le 9 janvier et à prolonger dès le 10 janvier et le 11 janvier avec de nouvelles manifestations.

Face à la ténacité des grévistes, le gouvernement est en train de reculer. Les régimes spéciaux sont maintenus aux policiers, aux militaires, aux pilotes de ligne, aux contrôleurs aériens, aux marins pêcheurs etc. Le régime universel brandit comme un étendard de justice sociale se fissure et laisse apparaître de manière de plus en plus évidente les vraies motivations de cette réforme : faire baisser pour tous le montant des pensions et développer un système par capitalisation au profit des grands groupes d'assurance et des fonds de pension comme BlackRock.

Plus que jamais, l'heure est à l'extension et la généralisation de la grève. Ensemble nous sommes plus forts !

Public, Privé, Jeunes, Privés de travail, Etudiants, Retraités :

C'est tous ensemble qu'on va gagner.

L'intersyndicale CGT, CFE CGC, FO, FSU, Solidaires et UNEF du Loiret appelle à construire les conditions d'une grève interprofessionnelle d'ampleur dès le lundi 6 janvier 2020, dans toutes les entreprises et établissements.

Les organisations syndicales appellent à créer les conditions de la réussite d'un grand 9 janvier.

Elles appellent à poursuivre l'action avec un rassemblement le 10 janvier à 11 h devant la gare d'Orléans en soutien actif avec les cheminots.

Comme au plan national, l'intersyndicale appelle à faire du samedi 11 janvier, une grande journée de mobilisation avec une nouvelle manifestation interprofessionnelle à Orléans.

Rendez-vous à 14 h, le samedi 11 janvier, place Croix Saint Marceau à Orléans

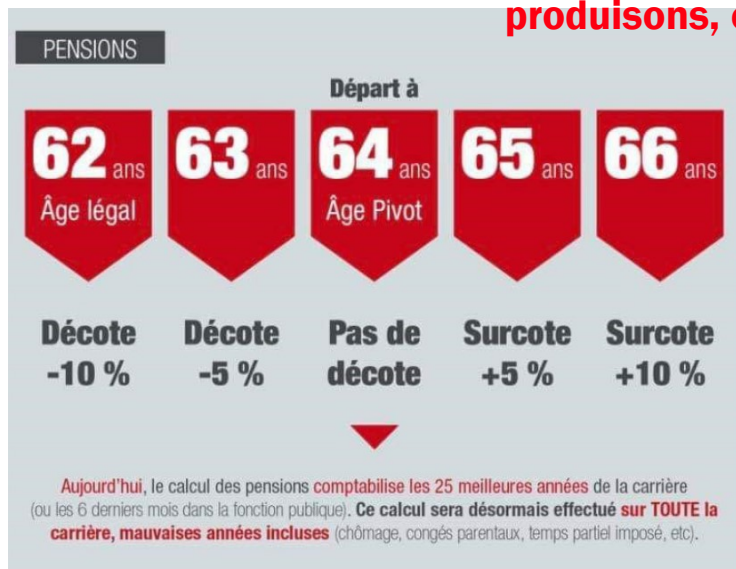
Les propositions de la CGT :

- Améliorer le système actuel
- Garantir la possibilité d'un départ à 60 ans et à taux plein.
- Assurer le niveau des pensions d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète avec la suppression des décotes.
- Indexer les retraites sur le niveau des salaires et non sur celui des prix.
- Elever le minimum net de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète.
- Reconnaître la pénibilité avec une politique de prévention et de réparation visant à l'amélioration des fins de carrière (temps partiels, pré-retraite progressive ..), départs anticipés (1 trimestre par année d'exposition).
- Egalité salariale entre les femmes et les hommes.
- Comptabiliser les années d'étude et la précarité.

Grève et manifestations Jeudi 09 janvier 2020 :

- Orléans, parvis de la Cathédrale à 10h30
- Gien, Place de la victoire à 10h00
- Montargis, Place du Patis à 10h30
- Pithiviers, devant l'hôpital à 10h30

Des réformes comme ça, on n'en veut pas ! La richesse, c'est nous qui la produisons, c'est à nous de décider de sa répartition !



Pour justifier leur réforme Macron et Delevoye expliquent que nous n'aurions plus les moyens de financer notre système de retraite.

En réalité, l'objectif du gouvernement est de limiter les dépenses liées au retraites à 14 % du PIB. C'est la fameuse « règle d'or ».



Des durées de carrière ubuesques...

Ceci n'est pas une simulation :

Pour 2025, le Gouvernement annonce un droit annuel à retraite de 55 centimes pour 10 euros de cotisation (soit un rendement de la cotisation de 5,5 % à l'âge du taux plein).

En fait, toute personne dont la carrière et les revenus auraient progressé dans la moyenne devrait travailler :

43 ans pour une pension de **60 %** du dernier salaire

47 ans pour **66 %** du dernier salaire

pendant **54 ans** pour une pension de **75 %** du dernier salaire



Réforme des retraites : pour qui s'appliquerait-elle ?

Vous êtes...	Âge d'équilibre fixé à 64 ans	Passage au système de retraite par points
Né avant 1975	en 2027	pas concerné
Né entre 1975 et 2004	en 2027	en 2037
Né à partir de 2004	en 2027	dès 2022

Même si vous êtes né avant 1975, votre pension subira une décote si vous partez à la retraite avant 64 ans

nvo



RETRAITE PAR POINTS
RETRAITE EN MOINS

RÉSISTONS TOUS ENSEMBLE

Grève et manifestations Jeudi 09 janvier 2020 :

- Orléans, parvis de la Cathédrale à 10h30
- Glen, Place de la victoire à 10h00
- Montargis, Place du Patin à 10h30
- Pithiviers, devant l'hôpital à 10h30



Orléans, le 3 janvier 2020